

Contrat de location d'un mobil home

Ce contrat est à compléter et à retourner au propriétaire (sous 8 jours) pour toute réservation ferme

ENTRE-LES SOUSSIGNES,

LE PROPRIETAIRE, dénommé **le bailleur** d'une part,

Nom et Prénom :

Adresse :

Mail :

Tel :

Mobil home situé : **Camping les Ecureuils - 646 Chemin de Navarrosse – 40 600 BISCARROSSE - www.ecureuils.fr**

Emplacement du Mobil home :

Marque du mobil-home :

Nbre chambres :

LE LOCATAIRE, dénommé **le preneur** d'autre part,

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code postal et Ville :	
Email :	Tél Portable :

COMPOSITION DE LA FAMILLE (enfants et bébés compris) : **6 personnes maximum** - Contrat nominatif, ne peut être cédé

Nom :	Prénom :	Date de naissance
1-		
2-		
3-		
4-		
5-		
6-		

DATE DE LA LOCATION		
Date d'arrivée :	/	/ 2026 (entre 15h et 19h)
Date de départ :	/	/ 2026 (avant 10h)
En cas d'annulation, il vous sera retenu ou resteront dus : - Si vous annulez moins de 90 jours avant la date prévue d'arrivée = 30% du coût intégral du séjour - Si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée ou si vous ne vous présentez pas = 100% du coût intégral du séjour. - En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé, la totalité du séjour sera due, conformément aux dates réservées.		

MONTANT DE LA LOCATION		
MONTANT TOTAL DU SEJOUR (paiement en 3 fois)	1	€
ACOMPTE de 30% de votre séjour <small>En votre aimable règlement à joindre avec ce contrat pour confirmer la réservation à l'ordre du propriétaire du mobil home (1X30%)</small>	2	€
2 ^{ème} PAIEMENT de votre séjour à régler 30 jours avant la date d'arrivée à l'ordre du propriétaire du mobil home (1-2-4)	3	€
SOLDE de votre séjour à régler au camping le jour de votre arrivée	4	€

J'ai bien pris connaissance que je devais verser les cautions ci-dessous à mon arrivée :

- 500 € en chèque** Pour la location (restitués en fin de séjour s'il n'y a pas de dégâts)
- 70 € en chèque** Pour le ménage (restitués en fin de séjour après contrôle de propreté)
- 20 € en espèce** Pour la carte magnétique de la barrière (rendus en fin de séjour après restitution de la carte)

Date :/...../ 2026
Signature précédée de « lu et approuvé »

CONDITIONS GENERALES DE LA LOCATION

Réservation : La réservation ne devient effective qu'à réception d'un acompte de 30% du séjour et du solde du séjour un mois avant votre arrivée.

Location : Les arrivées s'effectuent le samedi, entre 15h et 19h en juillet août.

Pour les séjours hors juillet août, me contacter.

En cas d'arrivée tardive, il est impératif de me prévenir afin que je m'organise pour vous accueillir.

Toute location est nominative valable pour 6 personnes enfants et bébés compris et ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée. Toute personne non inscrite sur le contrat de location sera considérée comme visiteur et devra s'acquitter d'une redevance journalière (même si la capacité d'accueil n'est initialement pas atteinte).

Les animaux ne sont pas acceptés. Les tentes sont interdites sur l'emplacement.

Règlement du séjour : Le solde doit être réglé un mois avant votre arrivée sinon la réservation sera annulée de plein droit et l'acompte versé sera perdu. Pour toute réservation effectuée moins de 30 jours avant l'arrivée, la totalité du séjour sera demandée lors de la réservation.

Dépôt de garantie par CHÈQUE : 70€ de caution propreté (restitués en fin de séjour après contrôle de propreté, le ménage devant être fait par vos soins).

Un dépôt de garantie sera versé le jour de la prise de la possession des lieux, d'un montant de 500 €.

Il sera restitué le jour du départ. Le dépôt de garantie ne doit pas être considéré par le locataire comme une participation au paiement du loyer. Il sert en cas de dégradation commise par le locataire.

Si le montant des pertes excède le montant de ce dépôt, le locataire s'engage à régler le préjudice après l'inventaire de sortie. Le propriétaire s'engage à justifier un montant nécessaire à la remise en état du mobil home.

En cas d'annulation (toute annulation doit être faite par mail)

Il vous sera retenu :

- L'acompte de 30% du séjour si vous annulez moins de 90 jours avant la date prévue d'arrivée
- La totalité du coût du séjour si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée ou si vous ne vous présentez pas.
- Si un retard de plus de quatre jours par rapport à la date d'arrivée prévue n'a pas été signalé par le preneur, le bailleur pourra de bon droit essayer de relouer le logement tout en conservant la faculté de se retourner contre le preneur.

Extrait du règlement intérieur : Toute personne séjournant au camping les Ecureuils doit respecter les règles et obligations du camping (règlement intérieur affiché à la réception du camping).

Les visiteurs sont admis à pénétrer dans le camping de 9h à 23h, sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Ils doivent impérativement se présenter à l'accueil, ils devront décliner leur identité et déclarer l'identité du client ou du membre du personnel auquel ils rendent visite. Les visites se font toujours à pied après avoir stationné le véhicule sur le parking. Pour la sécurité de tous, les visiteurs sont dans l'obligation de porter un bracelet qui leur sera posé lors de leur passage à l'accueil.

Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés.

Les feux ouverts (bois, charbon...) sont rigoureusement interdits.

Le lavage des véhicules est interdit sur les emplacements ou sur les routes. Les fourgons aménagés et véhicules utilitaires sont strictement interdits dans le camping.

Hygiène et Sécurité : Les shorts de bain sont interdits dans tout l'espace aquatique. Le port du slip de bain ou shorty est obligatoire.

LE PORT DU BRACELET EST OBLIGATOIRE dans le camping pour toute la durée du séjour.

Véhicule : 1 seul véhicule par emplacement

La recharge des véhicules dans l'enceinte du camping est interdite (une borne de recharge est à votre disposition sur le parking).